



063-216302653-20250415-20250417-DE
Reçu le 15/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze avril le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Cédric DAUDUIT à Anthony BOURBONNAUX
Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT

Absents : /

Secrétaire de séance : Daniel MAURIN

DELIBERATION
Tarifs redevance assainissement
N°2025/04/17

Objet : Finances locales : Tarifs

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de fixer les tarifs assainissement pour l'année 2025.

Madame le Maire donne lecture des propositions

Redevance au m3	2.20 €
Redevance min.	78.00 €
Redevance agriculteur	285.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **Fixe la redevance au m3 à 2.20 €**
- **Fixe la redevance minimale à 78.00 €**
- **Fixe la redevance agriculteur à 285.00 €**

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et
an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 14 avril 2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Daniel MAURIN

AR Prefecture

063-216302653-20250415-20250417-DE
Reçu le 15/04/2025